

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulen

De l'ingt huit octobre en mil huit cent quarante-cinq, à deux heures du matin

ACTE DE MARIAGE de *Clairence Jean Guidé*

Agé de l'ingt cinq ans, né à *Saint-Louis* - *Coulen* département de *l'Isère*

de *l'ingt cinq* profession de *bourgeois* domicilié à *la Garde* département de *l'Isère*

à *la Garde* département de *l'Isère* fils de *Joseph* de *Jean* domicilié à *la Garde* département de *l'Isère* et de *Antoinette Blaise*

sa femme en vivant ensemble librement.

Et de *Marie Anne Lucrèce Riguet* (nommée) âgée de *vingt un* ans, née à *la Garde* département de *l'Isère*

le *vingt* du mois de *juillet* mil huit cent *vingt quatre* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère* fille de *Joseph* de *Antoinette Riguet* profession de *mariage* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère*

et de *Christiane Chérise Demarquez*, d'habite librement à *Castellan*.

Les actes préliminaires sont à la publication de mariage faite par nous dans l'opposition de dimanche deux et dix neuf octobre courant.

Et l'acte de mariage de dimanche dix septième jour à deux heures.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractans ont déclaré en mariage, l'un *Joseph* de *Marie Anne Lucrèce Riguet* et l'autre *Alexandre Jean Guidé*.

En présence de *Jean Baptiste Rebol* domicilié à *Coulen* département de *l'Isère* âgé de *vingt six* ans, profession de *bourgeois* et de *Jean Demarquez* domicilié à *la Garde* département de *l'Isère* âgé de *vingt huit* ans, profession de *bourgeois*, et de *Antoinette Riguet* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère* âgée de *vingt huit* ans, profession de *mariage*, tous deux mariés.

Et de *Antoinette Guidé* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère* âgée de *vingt cinq* ans, profession de *mariage*.

Après quoi, moi Jean François de la Garde, Maire de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les parties et par les quatre témoins susdits, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins susdits, et par les autres contractans susdits, en vertu de ce que j'en suis en droit de signer.

Guidé *Joseph Rebol* *Jean Demarquez*
Minjeaux *Guidé* *Joseph*

N^o 27
Guidé
Riguet

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulen

De Dix Décembre en mil huit cent quarante-cinq, à cinq heures du soir

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Joseph Paul*

Agé de l'ingt quatre ans, né à *la Garde* département de *l'Isère*

de *vingt cinq* profession de *cultivateur* du mois de *mars* mil huit cent *vingt un* domicilié à *la Garde* département de *l'Isère* fils de *Joseph* de *Antoinette Riguet* profession de *cultivateur* domicilié à *la Garde* département de *l'Isère*

à *la Garde* département de *l'Isère* et de *Antoinette Riguet* profession de *mariage* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère*

Et de *Barbara Marie Marguerite Sabatier* (nommée) âgée de *vingt six* ans, née à *la Garde* département de *l'Isère*

le *dix* du mois de *novembre* mil huit cent *vingt huit* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère* fille de *Antoinette Sabatier* profession de *cultivateur* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère*

et de *Marie Marguerite Keller*, en vivant ensemble librement.

Les actes préliminaires sont à la publication de mariage faite par nous dans l'opposition de dimanche deux et dix neuf octobre courant.

Et l'acte de mariage de dimanche dix septième jour à deux heures.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un *Pierre Joseph Paul* et l'autre *Barbara Marie Marguerite Sabatier*.

En présence de *Jean Baptiste Rebol* domicilié à *Coulen* département de *l'Isère* âgé de *vingt six* ans, profession de *bourgeois* et de *Jean Demarquez* domicilié à *la Garde* département de *l'Isère* âgé de *vingt huit* ans, profession de *bourgeois*, et de *Antoinette Riguet* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère* âgée de *vingt huit* ans, profession de *mariage*, tous deux mariés.

Et de *Antoinette Guidé* domiciliée à *la Garde* département de *l'Isère* âgée de *vingt cinq* ans, profession de *mariage*.

Après quoi, moi Jean François de la Garde, Maire de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les parties et par les quatre témoins susdits, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins susdits, et par les autres contractans susdits, en vertu de ce que j'en suis en droit de signer.

Paul *Sabatier* *Joseph* *Rebol* *Jean Demarquez*
Minjeaux *Guidé* *Joseph*

N^o 28
Paul
Sabatier